

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ENERGIE
ET DE L'EAU

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU SEMI-URBAIN

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

CELLULE D'EXECUTION DE LA DHH

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ENERGY AND WATER
RESOURCES

WATER SUPPLY AND SANITATION
PROJECT IN SEMI URBAIN AREA

PROJECT COORDINATION UNIT

DHH EXECUTORY UNIT

Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Semi Urbain « PAEPA-MSU »

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° _____/10/AAMI/PAEPA-MSU/UCP/CDHH DU _____

***POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES, EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES D'EXECUTION,
LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU PROJET « PAEPA-MSU »***

1 Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement « FAD » en diverses monnaies, pour financer le coût du Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Semi Urbain « PAEPA-MSU ». Il se propose d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services de Consultants pour les études d'exécution, la surveillance et le contrôle des travaux d'assainissement.

2. Les services objet du présent avis concernent le volet « Assainissement et renforcement des capacités » et comprennent :

- La réalisation des études détaillées d'exécution concernant les ouvrages d'assainissement à bâtir dans les espaces et lieux publics ;
- La réalisation des études sur les différentes propositions de partenariat à asseoir entre la mairie et les autres acteurs pour une gestion durable des infrastructures d'assainissement (toilettes publiques, gestion des déchets solides, latrine, siège, ...) ;
- La surveillance et le contrôle des travaux d'assainissement ;
- La surveillance et le contrôle de la fourniture d'équipements nécessaires pour l'enlèvement et le transport des déchets solides dans chaque commune ;
- La surveillance et le contrôle des prestations des partenaires (ONG, associations,..) en charge du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le projet. (formations et équipements)

3. Le Coordonateur du Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Semi Urbain, invite les bureaux d'études intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des prestations décrites ci-dessus. Les bureaux d'études éligibles intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations en question (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les missions comparables, disponibilités du personnel qualifié,)

4. Les Bureaux d'études intéressés, peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures ouvrables.

5. Le Dossier de Manifestation d'Intérêt devra être déposé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **12 Mars 2010**.à 11 heures (locale) et porter la mention :

Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Semi Urbain « PAEPA-MSU »

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° _____/10/AAMI/PAEPA-MSU/UCP/CDHH DU _____

**POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES, EN VUE DE LA REALISATION DES
ETUDES D'EXECUTION, LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX
D'ASSAINISSEMENT POUR LE COMPTE DU PROJET « PAEPA-MSU »**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.»

Ministère de l'Energie et de l'Eau (MINEE)

**Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Semi Urbain
« PAEPA-MSU »**

(sis au quartier Ngoussou, avant la station Tradex)

Tél : (237) 22 60 77 97

Fax : (237) 22 23 16 88

YAOUNDE - CAMEROUN

Email : paepamsucdhh@yahoo.fr

(A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE CHEF DE LA CELLULE D'EXECUTION DHH)

6. Une liste de six bureaux d'études sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants (Edition Mai 2008). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du donateur d'inclure ce bureau dans la liste restreinte.